RAYON DES NOUVEAUTÉS

LE MOT DE GASPARD

Urgence

La *palipéridone* (Invega°), principal métabolite actif et pur avatar commercial de la *rispéridone*, un neuroleptique parmi d'autres, est autorisée sur le marché européen pour les malades souffrant de schizophrénie (lire dans ce numéro pages 651-652). Au vu d'une évaluation à base de comparaisons versus placebo ! Pas de comparaison aux médicaments de référence, pas même à la *rispéridone* (Risperdal°). On sait pourtant depuis plus de 50 ans que les neuroleptiques peuvent apaiser ces malades.

Les agences gouvernementales acquiescent. Elles obéissent à une réglementation négligeant la recherche de progrès. La firme se contente du minimum requis, pour accéder au plus vite au marché rémunérateur, sans surprise.

Surtout, des médecins ont délibérément enrôlé des malades en souffrance aiguë dans des essais versus placebo en toute connaissance de cause : uniquement pour satisfaire à ces essais, une partie des malades qu'ils prenaient en charge devaient être privés du meilleur traitement. Sans espoir que ces essais apportent de connaissances utiles pour mieux soulager les malades schizophrènes.

Dans le cas de l'*étoricoxib* aussi (Arcoxia° ; lire pages 645-650), des patients ont été privés du meilleur traitement, uniquement pour satisfaire à des essais dénués de chance sérieuse de montrer un progrès notable.

Esprit mercantile ? Peut-être. Anesthésie des consciences ? Certainement. Si des soignants en sont au point de se dispenser de soulager sans délai une souffrance telle que la schizophrénie, et de tremper dans de telles expérimentations, il y a urgence.

Urgence à mobiliser les agences de régulation sur leur mission de santé publique au-delà du minimum réglementaire. Et surtout urgence absolue à réaffirmer la mission des soignants auprès des malades. En refusant le placebo quand il y a mieux ; aussi bien qu'en refusant la médicamentation marchande de l'existence, qui conduit, entre autres, à cette "recherche" à moindres frais pour les firmes.

COTATION PRESCRIRE

Nouvelles substances - Nouvelles indications

Notre appréciation globale (symbolisée par une expression du bonhomme Prescrire, alias Gaspard Bonhomme) porte sur le progrès thérapeutique, tangible pour le malade, apporté par chaque nouvelle spécialité dans une indication précise : valeur absolue du médicament jugée sur sa balance bénéfices-risques, mais aussi valeur relative par rapport aux autres thérapeutiques disponibles.

BRAVO : appréciation d'exception attribuée à un progrès thérapeutique majeur, d'efficacité et d'intérêt évidents dans un domaine où nous étions totalement démunis.

INTÉRESSANT : apporte un progrès thérapeutique important mais avec certaines limites.

APPORTE QUELQUE CHOSE : l'apport est présent mais limité ; il est à prendre en compte sans toutefois devoir bouleverser le domaine de la thérapeutique considéré.

ÉVENTUELLEMENT UTILE : intérêt thérapeutique supplémentaire minime. Il y a peu d'arguments devant conduire à changer d'habitude de prescription en dehors de cas particuliers.

N'APPORTE RIEN DE NOUVEAU : il peut s'agir d'une nouvelle substance mais dans une classe déjà abondamment fournie et qui n'a pas d'intérêt clinique supplémentaire démontré ; ou bien, plus souvent, c'est une simple copie.

LA RÉDACTION NE PEUT SE PRONONCER : nous réservons notre jugement dans l'attente d'une évaluation plus approfondie du médicament.

PAS D'ACCORD : médicament qui ne présente aucun avantage évident mais qui a des inconvénients possibles ou certains.

Médicaments avec publicité grand public

Notre appréciation globale (symbolisée par un feu tricolore) porte sur les garanties de sécurité qu'offre la spécialité dans le cadre de la promotion directe auprès du grand public pour susciter des achats.

D'ACCORD : la spécialité a une balance bénéfices-risques bien connue et nettement favorable. Son utilisation en automédication est acceptable.

PRUDENCE : la spécialité peut être utilisée en automédication, mais avec certaines précautions.

PAS D'ACCORD : la balance bénéfices-risques de la spécialité est défavorable dans le cadre de l'automédication.

Substances copiées

Nous cotons sur 4 niveaux l'intérêt d'une substance, dans l'indication où cet intérêt est le plus grand : lire n° 285 page 507.

Information fournie par les firmes

Nous cotons sur 4 niveaux l'information reçue des firmes que nous avons interrogées.

Information approfondie, détaillée et adaptée, des données non publiées jusqu'au conditionnement.

Information restreinte aux éléments administratifs et à des données publiées.

Information minimale, limitée ou presque à des éléments administratifs.

Rétention d'information.

Téléchargé sur prescrire.org le 16/04/2024
Copyright(c)Prescrire. Usage personnel exclusivement